

DEPARTEMENT
de la SAVOIE

ARRONDISSEMENT
d'ALBERTVILLE

CANTON
de GRESY-SUR- ISERE

COMMUNE DE NOTRE DAME DES MILLIERES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers		L'an deux mil quinze
en exercice :	14	le 4 septembre 2015 à 20 h 00
Présents :	14	le Conseil Municipal de la Commune de Notre Dame Des Millières,
Votants :	14	légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la
		présidence de M. André VAIRETTO, Maire

Date de convocation du conseil municipal : le 28 août 2015

Date d'affichage : le 31 août 2015

Présents : BIBOLLET Sophie, BOTTAGISI Sylviane, BRUNIER-COULIN Christine, BRUNIER-COULIN Roland, CHEROUSE Danielle, COMBAZ Huguette, GUIRAND Philippe, LAURENT Pascal, LOUCHET Dominique, MONTALBO Fernando, SOUILLER Violaine, VELAT Joël, VESPESIANI Gilbert.

Excusé : /

Pouvoir : /

Secrétaire : SOUILLER Violaine

58/2015- OBJET : Vœu pour le maintien de la Trésorerie de Gresy sur Isère localisée à Frontenex

La direction départementale des finances publiques de la Savoie a pris la lourde décision de fermer un grand nombre de structures de proximité indispensables aux populations et aux élu(e)s locaux.

La trésorerie de Grésy sur Isère installée sur la commune de Frontenex est ainsi vouée à la fermeture au 1er janvier 2018. Elle devrait accompagner les fermetures des trésoreries d'Aiguebelle, St Pierre d'Albigny et Chamoux sur Gelon faisant ainsi de ce large territoire un désert du service public fiscal et financier.

Il convient de rappeler les principales missions exercées dans ces unités, en plus d'un accueil fiscal de proximité : l'encaissement des recettes, le paiement des dépenses, la gestion comptable et financière ainsi que le soutien et le conseil aux collectivités gérées par la trésorerie : les communes, la communauté de communes, le CIAS et Floréal, les syndicats d'eau du Fayet et du Grand Arc, les syndicats scolaires de Val Tamié ou du transport, d'assainissement des cours d'eau, ou encore l'aérodrome,...?

C'est dire l'importance du maintien de ce service public de proximité.

C'est pourquoi nous demandons au Directeur Départemental des Finances Publiques de Savoie de retirer le Centre des Finances Publiques de Grésy sur Isère de la liste des fermetures programmées et de mettre, au contraire, à sa disposition les moyens matériels et humains nécessaires à son fonctionnement, dans l'intérêt des élu(e)s de proximité et des usagers

Le Maire,
André VAIRETTO

